

Lyon, 19 novembre 2019

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

## **Surveillance et maintenance des ponts de la Métropole de Lyon**

La Métropole de Lyon a la responsabilité de 735 ponts, passerelles ou trémies sur l'ensemble de son territoire. **Sur ces 735 ouvrages d'art (OA) de franchissement, 186 sont considérés comme « complexes » et nécessitent une surveillance particulière.**

Plusieurs niveaux de surveillance sont déployés selon le type des ouvrages d'art, leurs dimensions ou leur complexité conformément à la méthode de surveillance nationale. Cela permet à la collectivité de suivre l'évolution de l'état de santé de ses ouvrages.

- **1<sup>er</sup> niveau** : sur l'ensemble de son patrimoine, les services réalisent régulièrement des contrôles visuels sur les parties des ouvrages accessibles sans moyens particuliers.
- **2<sup>e</sup> niveau : des Inspections Détaillées Périodiques (IDP)** sont réalisées – tous les 6 ans en moyenne – **par des bureaux d'études spécialisés**. Ces IDP concernent les 186 ouvrages d'art complexes et sont conduites sur la base de la réglementation nationale en vigueur. Chaque année, la Métropole de Lyon réalise une moyenne de 30 IDP, prioritairement sur les ouvrages d'art dont les IDP sont les plus anciennes ou dont l'état s'est dégradé. En 2018, le budget affecté à ces IDP était de 145 000 €. Lors de ces IDP, la totalité de l'ouvrage est alors examinée. A titre d'exemple, les piles immergées sont examinées par des équipes d'inspections subaquatiques spécialisées.
- **3<sup>e</sup> niveau : la surveillance renforcée ou mise sous instrumentation** des ouvrages dont l'état de santé s'est dégradé très fortement et pour lesquels une évolution rapide est possible. Dans ce cas de figure, des visites régulières sont assurées par des bureaux d'études spécialisés (quotidiennement par exemple pour le pont de l'île Barbe en période de froid, annuellement pour le pont Bonaparte) mais pour les parties les plus fragiles des ouvrages, des capteurs peuvent être placés pour assurer une surveillance permanente (pont de Vernaison). Cette surveillance renforcée permet une alerte immédiate en cas de problème et la mise en place d'actions adaptées.

La surveillance annuelle pour le pont Bonaparte représente un budget de 5 000 €, celle du pont de l'île Barbe est de 70 000 € et l'investissement pour les capteurs installés sur le pont de Vernaison se monte à plus de 400 000€.

Pour qualifier de manière homogène l'état de santé de ses ouvrages d'art, les bureaux d'études spécialisés et la Métropole de Lyon appliquent la classification définie par les services de l'État : Image Qualité des Ouvrages d'Art (IQOA).

**1** : ouvrages en bon état apparent

**2** : ouvrages dont la structure porteuse est en bon état apparent ou présente des défauts mineurs mais qui nécessitent un entretien spécialisé ou dont les équipements présentent des défauts

**2<sup>E</sup>** : ouvrages classées 2 mais dont les désordres sur les équipements peuvent se développer rapidement

**3** : ouvrages dont la structure porteuse est altérée et qui nécessitent des travaux de réparation conséquents

**3U** : ouvrages classés 3 mais dont les désordres apparents engendrent une insuffisance de capacité portante de l'ouvrage ou ont une évolution rapide.

Ces classes peuvent être complétées d'une mention « S » au titre de la sécurité des usagers. Dans ce cas, la Métropole de Lyon est immédiatement informée par le bureau d'études et met l'ouvrage en sécurité en effectuant les travaux nécessaires en urgence.

A titre d'exemple, le pont de Couzon a fait l'objet d'une mention « S » lors d'une IDP réalisée en 2018 pour un problème de joint de chaussée. Les services de la Métropole ont alors enclenché sans attendre les travaux de réparation du joint défectueux.

En fonction de la classification de ses ouvrages d'art, la Métropole de Lyon engage trois types de travaux sur les préconisations des bureaux d'études spécialisés :

- **Entretien courant** à faire dans un délai de 1 an à 3 ans. Budget annuel de 250 000 €. Il s'agit de travaux de nettoyage des grilles d'eaux pluviales, de dévégétalisation, de réparation de garde corps....
- **Entretien spécialisé** : il s'agit de travaux de premières réparations permettant de ralentir l'évolution des désordres constatés. Budget annuel d'environ 4,5 M€ pour des travaux de reprise de revêtement et platelage, remise en peinture, reprise de joint...De tels travaux ont par exemple été effectués sur les ponts Koenig, de l'Épargne, de Chasse, Pasteur, Kitchener, passerelle de la Paix.
- **Travaux de grosses réparations** : ils concernent les ponts classés 2<sup>E</sup>, 3 et U et sont programmés dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI). En 2018, ces travaux ont concerné le pont des 3 Renards à Tassin-la-Demi-Lune pour 1 M€ et en 2019 le pont Paul Bocuse à Collonges-au-Mont d'Or pour 2 M€. En 2020 pourraient être programmées des interventions sur des ponts du boulevard périphérique (pont Joliot-Curie et PUISOZ à Vénissieux) avec le changement d'appareils d'appuis et reprise de béton, le pont Pierre Sépard à Vénissieux avec la mise en sécurité des corniches au-dessus des voies ferrées, les ponts Wilson et Pasteur à Lyon avec des interventions sur les tabliers des ouvrages. Par ailleurs, des travaux conservatoires seront effectués sur les ponts de Vernaison et de l'île Barbe avant les travaux de très gros investissements au cours du prochain mandat.

**Service Presse Métropole de Lyon :**

Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)